

## Les arguments du comité d'initiative

« Oui à l'initiative populaire d'internement à vie pour les délinquants sexuels ou violents jugés très dangereux et non amendables »

### **Nos femmes et nos enfants sont menacés par des délinquants sexuels ou violents non amendables**

Les biens les plus précieux que l'on puisse défendre sont la santé et la vie de nos femmes et de nos enfants. Or, jusqu'à présent, le législateur n'a pas réussi à protéger la société des délinquants sexuels ou violents jugés non amendables et très dangereux en les faisant interner à vie. Parce que de dangereux délinquants obtiennent des congés ou une libération anticipée à cause d'erreurs de diagnostic psychiatrique, des femmes et des enfants sans défense continuent d'être violés et tués dans des souffrances atroces.

Cette aberration est aggravée par la révision du code pénal: des criminels violents actuellement détenus à cause du danger qu'ils représentent devront être libérés s'ils ont commis un acte passible d'une peine inférieure à dix ans. Et ce, même s'ils présentent un risque de récurrence élevé.

### **L'initiative populaire protège nos femmes et nos enfants**

Pour protéger efficacement les nôtres contre ces violences, l'initiative populaire veut obtenir l'internement à vie des délinquants sexuels ou violents jugés très dangereux et non amendables. L'internement sera reconsidéré seulement si de nouvelles connaissances scientifiques permettent d'établir que le délinquant peut être soigné de manière telle qu'il ne présente plus de danger pour la collectivité. Tout congé est exclu pour cette catégorie de criminels.

### **L'initiative populaire comble une lacune flagrante de la législation**

Elle n'interdit pas le réexamen annuel des mesures d'internement pour les délinquants amendables, mais comble les lacunes de la loi en éloignant de leurs victimes les délinquants sexuels ou violents jugés très dangereux et non amendables.

Nous vous demandons de dire oui à l'initiative pour que nos femmes et nos enfants bénéficient enfin de la protection requise contre ces dangereux criminels. »